



# DÉCLARATION CFDT

## Changement d'horaire collectif à l'IHD de Perpignan

(CSE décembre 2025)

### DECLARATION DE L'ENSEMBLE DES ELUS ET REPRESENTANT CFDT

Le CSE de l'EFS-Occitanie est consulté ce jour sur un changement d'horaire collectif pour le service d'IHD de Perpignan.

À la lecture du projet, ce changement d'horaire est proposé pour :

- . d'une part pour synchroniser la présence d'un technicien et le début du poste concerné avec l'horaire d'arrivée de la biologiste,
- . d'autre part pour favoriser une nouvelle articulation du planning qui permettrait que les techniciens basculent plus facilement d'un horaire tard vers un horaire de matinée le lendemain.

La Cfdt interroge la Direction : Quelle organisation la Direction souhaite-t-elle mettre en place pour le bon fonctionnement du laboratoire d'Immuno-Hématologie Délivrance ?

Il est étrange de voir apparaître dans le document fourni par la Direction que le premier motif d'un changement d'horaires collectif serait de mieux coïncider avec l'arrivée de la biologiste. Rappelons que 3 biologistes participent à la validation biologique du laboratoire de Perpignan. Le motif invoqué n'est donc ni systématique ni quotidien. De plus, cela interroge à nouveau le statut de Cadre Autonome à l'EFS qui n'est visiblement pas si autonome que ça puisque les horaires d'un ou d'une biologiste peuvent amener à devoir revoir les horaires de travail des techniciens. La Cfdt a souvent dénoncé ce statut de Cadre « pseudo-autonome » car nécessitant d'être présent sur des horaires fixes. Ici, on parle de biologistes mais le problème est le même pour les médecins responsables de MDD qui participent aux collectes et sont donc postés comme les autres salariés.

Le second motif invoqué, qui semble donc être finalement le motif principal, est de faciliter la bascule d'un horaire tardif vers un horaire de matinée de lendemain. La Cfdt craint les conséquences à terme avec une dégradation de la planification individuelle. En effet, le labo IHD de Perpignan est l'un des seuls sites qui peut encore proposer une planification en semaines de « tôt » ou de « tard ». Cette régularité dans le rythme des journées sur la semaine est demandée par de nombreux autres sites notamment car elle génère moins de fatigue pour les personnels et là on nous propose de l'enlever aux rares qui peuvent encore en bénéficier ! Ça s'appelle du nivellement par le bas. Rappelons que les techniciens du service ne sont pas favorables à ce changement.

Pour les cas exceptionnels où cette bascule serait demandée par les techniciens eux-mêmes, ou pour une nécessité absolue de continuité du service, la Cfdt rappelle qu'il est autorisé dans l'ANAT de baisser le temps de repos à 11h consécutives (moyennant une heure récupérée) ce qui permettrait d'enchaîner

une fin de poste à 21h10 avec une reprise à 8h10 le lendemain. Mais encore une fois, cette alternance doit rester exceptionnelle.

Toujours attentifs aux conditions de travail des salariés et restant vigilante pour éviter leur dégradation, la Cfdt votera CONTRE cette proposition.